

REGLES DE FONCTIONNEMENT EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

I - RESPECT DES LOCAUX ET DU MATERIEL :

- Grâce aux efforts de la commune de Montfort, de la communauté des communes, du Conseil Départemental des Landes et des agents d'entretien, les collégiens peuvent disposer, à titre gratuit, d'installations proches, fonctionnelles et propres, permettant la pratique de nombreuses activités physiques et sportives.

- Le matériel d'EPS coûteux fait que les élèves doivent faire très attention à leurs outils de travail, prêtés, appartenant à la communauté éducative (raquettes, balles, tapis, etc.).

- « **En tant que collégien je me dois de respecter ces lieux, ainsi que tout le matériel nécessaire à la pratique d'une EPS diversifiée et répondant aux programmes nationaux** ».

II - LA TENUE :

- La tenue vestimentaire spécifique à l'EPS, adaptée aux activités programmées, est obligatoire.

- **La tenue vestimentaire d'EPS fait partie, au même titre que celles des autres matières d'enseignements, des fournitures scolaires.**

- Nous conseillons vivement aux élèves d'apporter des affaires de douche pour se laver après l'effort.

- Les bijoux, piercings ou objets divers, dangereux et préjudiciables à l'activité physique et sportive, sont interdits pendant les cours.

III - DISPENSE - INAPTITUDE « PARTIELLE » OU « TOTALE » :

- **Parentale** : ponctuelle, journalière et notifiée sur le carnet de correspondance. L'élève assiste au cours.

- **Médicale** : l'inaptitude doit être spécifiée par le médecin sur un « certificat d'inaptitude » puis présentée à son professeur. Elle peut être partielle ou totale.

- **L'élève en inaptitude partielle reste en cours**, participe aux tâches d'observation, d'arbitrage ou autres en fonction de son degré d'inaptitude.

- **L'élève en inaptitude totale se voit dispensé de cours.**

IV- LE FONCTIONNEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS) :

* Les déplacements :

- Se regrouper à l'emplacement prévu sous le préau pour l'appel.
- Rester groupé durant tout le trajet.
- Marcher sur le trottoir.
- Ne pas traverser sans autorisation.

- Respecter les signalisations et les droits du piéton (ASSR).
- Respecter les personnes; les biens et l'environnement.

*** Dans les vestiaires et sanitaires :**

- La mixité est interdite dans les vestiaires et les sanitaires.
- Les élèves se changent dans le calme en respectant la propreté des locaux.
- Une fois changés les élèves se regroupent dans le calme devant la porte des vestiaires EPS pour écouter les consignes du professeur.
- Durant le cours l'élève ne peut se retirer dans les vestiaires ou sanitaires qu'avec l'accord du professeur.
- Les déodorants en bombe aérosol sont interdits dans l'établissement.

*** La mise en place du matériel :**

- Aucune utilisation de matériel sans autorisation.
- Les élèves installent et démontent le matériel. Les élèves portent le matériel à plusieurs si nécessaire.
- L'installation, le démontage et le port du matériel font parties intégrante de l'enseignement en EPS et donc de la notation.
- L'utilisation du matériel ne peut se faire qu'avec l'autorisation du professeur.
- Il est interdit d'utiliser du matériel non prévu pour la séance.
- Le matériel ne s'utilise qu'à des fins éducatives et dans le respect des autres, de l'environnement, des règles propres à chaque APS et des consignes du professeur.

*** Les consignes :**

- Les séquences d'apprentissages sont agrémentées par des consignes et finalisées par une évaluation.
- Ces consignes font références aux règles de l'activité, aux règles de **sécurité**, à la mise en place du matériel, à la réalisation et la **réussite** des exercices.
- Les consignes devront être écoutées et comprises dans le calme et appliquées rigoureusement.
- **Une consigne non appliquée peut entraîner des désagréments = échecs, pertes de temps, dégradations, blessures.**
- **Une consigne comprise et bien appliquée = réussite et progrès.**
- Dans tous les cas il est strictement interdit de faire des exercices non prévus ou non autorisés dans la séance.

L'équipe EPS du collège Serge Barranx de Montfort-en-Chalosse.

Signature: Elève:

Parents: